



OFFRE D'EMPLOI CHARGÉ(E) DE MISSION STRATEGIE FORESTIERE TERRITORIALE

Contexte

La forêt des Alpilles est une forêt peu productive, peu rémunératrice avec un fort enjeu naturaliste et paysager. De plus elle est soumise à une forte pression sociale. Ainsi, au-delà des objectifs de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI), le Parc naturel régional des Alpilles et ses communes membres ont affirmé, au travers de la charte du Parc, leur volonté de considérer la gestion de la forêt comme un enjeu fort pour le massif.

C'est dans ce cadre que depuis près de trois ans, le Parc naturel régional des Alpilles accompagne les élus des 16 communes du territoire au travers de formations, de journées d'échanges et de visites thématiques. Ces échanges et débats collectifs ont permis d'identifier le besoin d'un cadre pour sa politique de gouvernance en matière forestière et énergétique. Parmi ces besoins, il était notamment question :

- d'identifier le potentiel forestier et les débouchés en filières courtes notamment autour du bois énergie ;
- d'entreprendre une démarche partenariale et participative permettant aux élus locaux de mettre en place une gouvernance forestière associant les acteurs de la forêt.

Pour répondre efficacement à ces attentes, une démarche territoriale forestière doit être définie collégialement. Elle doit permettre une utilisation plus importante et durable de la ressource bois ainsi qu'un accroissement maîtrisé des autres usages de la forêt indépendamment des caractéristiques foncières ou administratives. A l'échelle territoriale, le Parc a proposé aux élus de 16 communes de compiler deux outils complémentaires permettant de répondre au mieux aux enjeux :

- Une Charte Forestière de Territoire (CFT)
- Un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)

Le PAT couplé à la CFT vise à assurer la mobilisation du bois dans le respect de la gestion durable de nos forêts et espaces agricoles, avec des objectifs de valorisation économique et de création d'emplois. L'assemblée délibérante du Parc a pris une décision politique forte en demandant au Syndicat mixte de concevoir une démarche forestière durable pour les Alpilles en élaborant un document stratégique sur la base des outils préalablement cités.

Missions principales

Sous l'autorité du Directeur et sous le pilotage du chargé de mission forêt, vous aurez en charge la conduite de la réflexion collective et l'élaboration des différents documents constitutifs de la stratégie forestière territoriale des Alpilles souhaitée par les élus à travers la mise en œuvre d'une Charte forestière de territoire et d'un Plan d'approvisionnement territorial.

Vos missions seront les suivantes :

- Conduire la réflexion collective qui doit aboutir à la rédaction de la charte forestière de territoire et élaborer les différents documents constitutifs de la charte (état des lieux, rapport, plan d'actions...),
- Conduire la réflexion collective qui doit aboutir à la rédaction du Plan d'approvisionnement territorial (état des lieux, rapport, plan d'actions...),
- Animer les commissions thématiques et s'assurer de la participation de l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires techniques et financiers concernés sur le territoire
- Elaborer et rédiger le diagnostic de la charte : mobilisation des acteurs, recherche des données existantes, expression des différents points de vue, des attentes et des perceptions, et synthèse sous forme d'enjeux, avec pour chacun d'eux une analyse atouts/faiblesses, opportunités/menaces du territoire,

- Assurer une mission d'expertise : proposer et suivre les études diagnostics nécessaires à l'élaboration d'une stratégie opérante de développement et de gestion durable de la forêt et produire les documents de synthèse,
- Définir à moyen et long terme les orientations fondamentales et les stratégies visant à répondre aux enjeux de développement du territoire forestier,
- Définir un ou plusieurs programmes cadres d'actions établis conformément aux orientations de gestion et stratégies adoptées par tous les acteurs locaux. Ce au regard de l'aménagement et du développement durable de l'ensemble de l'espace forestier dans lequel il se situe,
- Rédiger dans la CFT les fiches actions et les propositions de conventions en fonction des financeurs pressentis,
- Mettre en œuvre des actions de communication, réaliser des journées techniques d'information et de communication, des rencontres à destination des collectivités locales,
- Rechercher des financements et monter des dossiers à destination des financeurs en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire,
- Assurer le secrétariat et l'animation du comité de suivi, du comité de pilotage et du comité technique

Ces missions se développeront en lien étroit avec 2 partenaires et prestataires potentiels : **les communes forestières**, à la fois partenaire dans l'animation de la charte forestière du territoire et prestataire potentiel pour l'élaboration du Plan d'approvisionnement territorial, et **un Bureau d'études**, prestataire restant à choisir, dans une fonction d'assistant à l'animation technique de la Charte forestière de territoire.

En outre, vous devrez vous assurer de la cohérence de la Charte forestière de territoire avec les autres démarches engagées sur le territoire (PDM, PCAET, SCOT...). Vous serez également amené à participer, de manière plus ponctuelle, aux autres programmes et actions portés par le Parc.

Profil requis

Formation supérieure en forêt/filière bois (ingénieur forestier, agronome...) avec une expérience ou une spécialisation en développement local ou une spécialisation en développement local ou en aménagement du territoire

OU

Bac + 5 dans les domaines du développement local avec expérience ou spécialisation dans le domaine forêt/bois

Permis B

Expérience professionnelle souhaitée :

Savoir :

- Bonne connaissance du montage de projets et du paysage institutionnel en matière de forêt
- Bonne maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power point...) et SIG (Q Gis)
- Connaissance du territoire serait un plus

Savoir-faire :

- Capacité d'animation de réseaux d'acteurs privés et publics, de médiation et de travail en partenariat
- Capacité à animer et gérer un programme (technique, administratif et financier)
- Très bonne maîtrise de l'orthographe et aisance rédactionnelle
- Capacité d'analyse et de synthèse

Savoir-être :

- Rigueur et sens de l'organisation
- Autonomie et sens de l'initiative
- Qualités relationnelles
- Esprit d'équipe
- Disponibilité, dynamisme et autonomie

Conditions de travail et rémunération

Type de contrat : CDD d'une durée de 23 mois (cadre A de la fonction publique)

Temps de travail : poste à temps complet (35h) avec semaine de 39h + RTT

Avantages sociaux : CNAS (Comité National d'Action Sociale) – mutuelle possible

Rémunération : sur la base des grilles de la fonction publique territoriale, selon niveau de diplôme et expérience, négociation possible

Lieu de travail : Maison du Parc des Alpilles, 13210 Saint Rémy-de-Provence

Déplacements : sur le territoire du Parc pour l'essentiel, en région ou en France parfois.

Poste à pourvoir : au 1^{er} février 2019

Contact et dépôt

Jonathan Baudel, chargé de mission forêt

Tél. 04 90 90 44 07

j.baudel@parc-alpilles.fr

Laurent Filipozzi, chargé de mission ressources

Tél. 04 90 90 44 08

l.filipozzi@parc-alpilles.fr

Dépôt avant le 21 janvier 2018

Adresser lettre de motivation avec **CV** et la **fiche d'information complémentaire** (téléchargeable sur le site du Parc : www.parc-alpilles.fr) par e-mail ou par courrier :

Poste animateur SFT

Parc Naturel Régional des Alpilles

2 boulevard Marceau

13210 Saint Rémy de Provence